



## Convocation spip non respecté

Par **laura26**, le **23/09/2014** à **02:29**

bonjour il y'a quelques mois j'ai eu une petite affaire avec la justice et j'ai été condamnée à des travaux d'intérêt général mais j'ai changé d'avis entre temps j'ai reçu deux convocations du spip et je n'ai pas répondu j'ai 18 mois pour les faire ou 1 mois de prison en cas de non exécution ...me jugez pas mais je ne veux pas que ce soit un juge qui décide pour moi ce sont des gens comme les autres qui abusent de leur pouvoir...comme je l'ai dit plus haut j'ai changé d'avis...mais je ne sais pas comment cela va se passer c'est première fois pour moi merci de me dire ce que vous en pensez